



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or



Laïcité à l'école primaire

NIERMONT Alain

IEN Semur en Auxois – Référent Valeurs de la République - Laïcité

BONNAIRE Vincent

PEP Centre BFC – Conférencier « Laïcité : principe, cadre et mise en œuvre »

15 septembre 2021

Introduction

- Le Comité interministériel sur la laïcité a été créé par le décret n° 2021-716 du 4 juin 2021 (remplace l'observatoire de la laïcité)
 - Il coordonne l'action du Gouvernement afin de s'assurer du respect et la promotion du principe de laïcité par l'ensemble des administrations publiques.
 - Arrêté du 16 juillet 2021 fixant le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République
-

Introduction

- Rapport de l'Inspection générale de 2004 « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » Jean Pierre Obin (IGEN honoraire)... ce qui a changé ces dernières années
 - L'assassinat de Samuel Paty le 16 octobre 2020, une attaque terroriste islamiste
-

Introduction

- Quelques résultats de l'enquête IFOP 2018 :
 - 38 % des enseignants constatent une contestation des enseignements (le taux monte à 59 % en éducation prioritaire)
 - certains enseignants (30%) s'autocensurent pour ne pas qu'il y ait d'incidents
 - chez les jeunes musulmans des moins de 25 ans, 74 % font passer les idéologies islamistes avant les enseignements laïques
-

Que faire à l'école primaire ?

Des pistes pédagogiques

- Un projet départemental : « Croire ou Savoir »
- Préparation de la journée nationale de la laïcité du 9 décembre 2021
- Des documents d'accompagnement
- Participation des DEA, PEMF et CPD :

Mme MORLET Armelle, DEA Petit Bernard

M RENAUD Michel, PEMF La Trémouille

Mme GOLAY Agnès, CPD - Chargée de mission « Sciences »

« Croire ou Savoir »

- Discuter sur des idées : Exprimer et argumenter / Écouter / Comprendre la position de l'autre
 - La mixité sociale et culturelle dans les débats
 - Un outil pour parler : la discussion à visée philosophique (« débat philo »)
-

« Croire ou Savoir »

-la conceptualisation : l'élève définit progressivement des termes afin de mieux cerner le sujet. Il clarifie des notions, des idées, et enrichit son vocabulaire, apprend à passer du cas particulier à l'idée générale.

-la problématisation : l'élève se questionne, met en doute ses convictions. Il identifie et formule les problèmes envisagés, en interrogeant les évidences.

- l'argumentation : l'élève explicite la véracité ou l'inexactitude d'une thèse défendue ou rapportée. Il expose des raisons, met en jeu des objections, des contre-exemples.

« Croire ou Savoir »

- Exemple de situation initiale : la boîte de chocolat
 - Définition de « savoir »
 - A partir de situations de l'environnement proche
 - Vers des questions plus complexes
 - 9 décembre : Dieu, croyance ou savoir ?
-

« Croire ou Savoir »

- Lien avec une œuvre artistique

3 réponses :

- artistique / philosophique / scientifique
 - A partir d'une question : existe ou pas ?
-

« Croire ou Savoir »

Van Loo, Saint Georges terrassant le dragon,



S'interroger sur l'existence des animaux fantastiques : être capable de discerner ce qui relève du CROIRE et ce qui appartient au SAVOIR.

Maitre des Ronds de Cobourg,
Retable de Sainte Marguerite



« Croire ou Savoir »

Inscription musée des beaux arts de Dijon

1°) Pour le 24 novembre, un créneau « enseignants » est prévu à 14h30 pour 28 personnes maximum (s'inscrire auprès du pôle pédagogique DSDEN : **celine.schmit@ac-dijon.fr**)

2°) Pour la journée du 9 décembre, des créneaux pour des visites accompagnées d'une médiatrice (une classe de 28 élèves maxi par créneau pour 1h de visite) :
Le matin : 9h30, 10h, 10h30, 10h45
L'après-midi : 14h, 14h15, 14h45, 15h
Au total, 8 classes pourront être accueillies.

S'inscrire à : **reservationsmusees@ville-dijon.fr**

Le principe de laïcité

BONNAIRE Vincent

PEP Centre BFC – Conférencier « Laïcité : principe, cadre et mise en oeuvre »



LAICITE

1. INTRODUCTION / PRESENTATION DU MODULE
2. LA LAICITE - CLARIFICATION DU PRINCIPE
3. CONTEXTE ACTUEL
4. CONSTRUCTION HISTORIQUE DE LA LAICITE
5. ELEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE
6. LES ESPACES
7. LES STATUTS
8. FILTRE DE PENA-RUIZ

1. INTRODUCTION / PRESENTATION DU MODULE



*"L'ignorance mène à la peur,
la peur mène à la haine
et la haine conduit à la
violence.
Voilà l'équation »*

Averroès



2. LA LAICITE - CLARIFICATION DU PRINCIPE

FAUSSES REPRESENTATIONS DE LA LAICITE

PRINCIPE POLITIQUE

CADRE JURIDIQUE



3. CONTEXTE ACTUEL

3.1. CONSTATS D'ORDRE GENERAL

3.2. RETOURS DE TERRAIN



Conseil des sages de la laïcité

« Il s'agit de souligner le caractère historique des dimensions religieuses des sociétés humaines ... A ce titre, les questions religieuses doivent être abordées dans les contenus d'enseignements comme faits culturels et objets de connaissance. Il s'agit, non de dispenser un enseignement des faits religieux, mais bien de les prendre en compte dans les divers enseignements et disciplines ... Formulation : approche laïque des faits religieux dans l'enseignement. »

Note au MEN - 2018

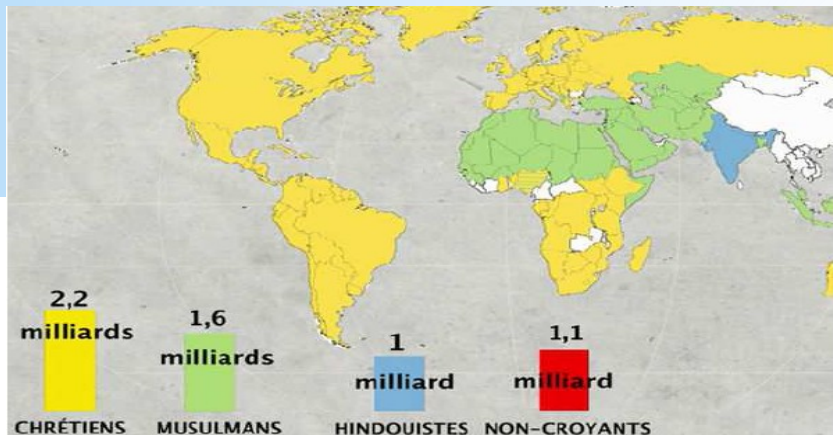
Rapport OBIN

Le clivage se traduit d'abord dans la vision théorique de la laïcité.

Le rapport décrit le phénomène de séparatisme religieux, notamment chez les élèves dont les parents sont de confession musulmane. Ainsi, il pointe que « les manifestations d'appartenance religieuse, individuelles ou collectives », ont tendance « à se multiplier et à se diversifier, avec une rapidité et une dynamique forte ».

Retours de terrain

CROYANCES DANS LE MONDE



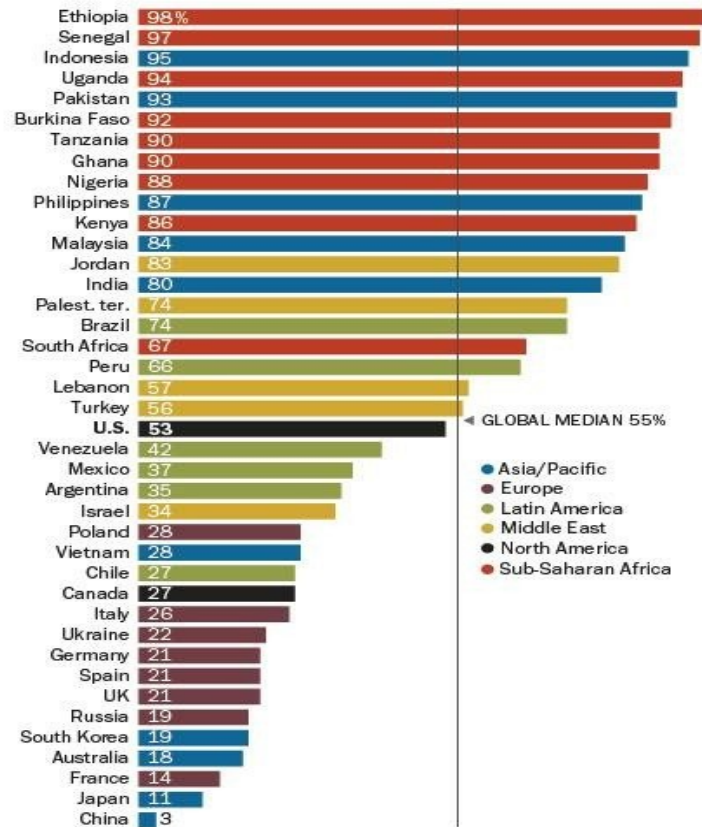
5.8 milliards de croyants

1.1 milliard de non-croyants : athées, antithéistes et agnostiques

Source : <http://www.courrierinternational.com/article/2014/10/06/infographie-animee-l-atheisme-quatrieme-religion-du-monde>

U.S. is in middle of pack when it comes to importance of religion in people's lives

% who say religion is very important in their lives



Source: Spring 2015 Global Attitudes survey. Data for the U.S. from 2014. Religious Landscape Study.

PEW RESEARCH CENTER



CROYANCES EN EUROPE

L'Union Européenne est obligée de respecter le choix politique de chaque Etat membre : de se consacrer, soit à la laïcité, soit au pluralisme religieux, soit à une religion d'Etat.

Laïcité

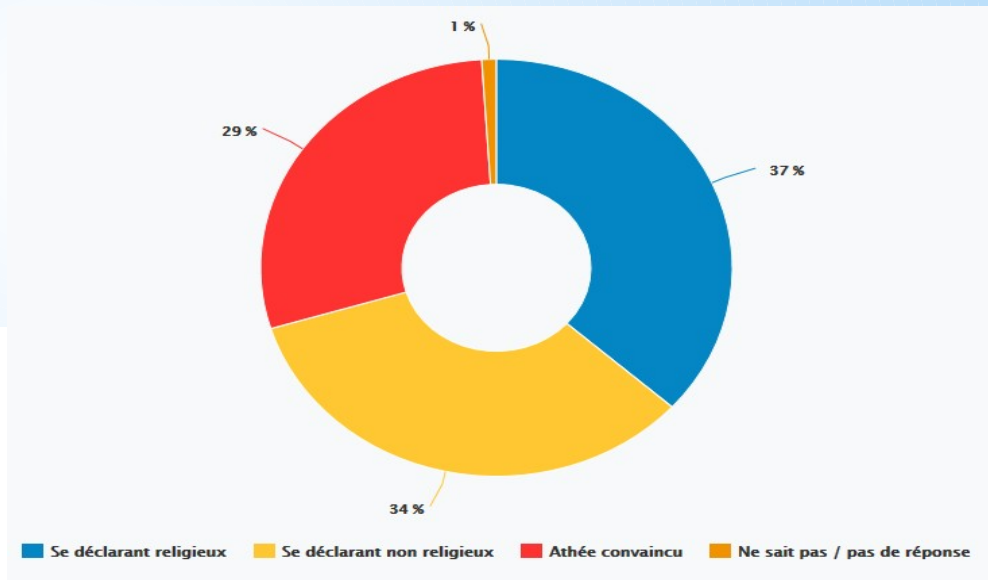
Liberté de croyances et de conscience

Religion d'Etat

Pluralisme religieux

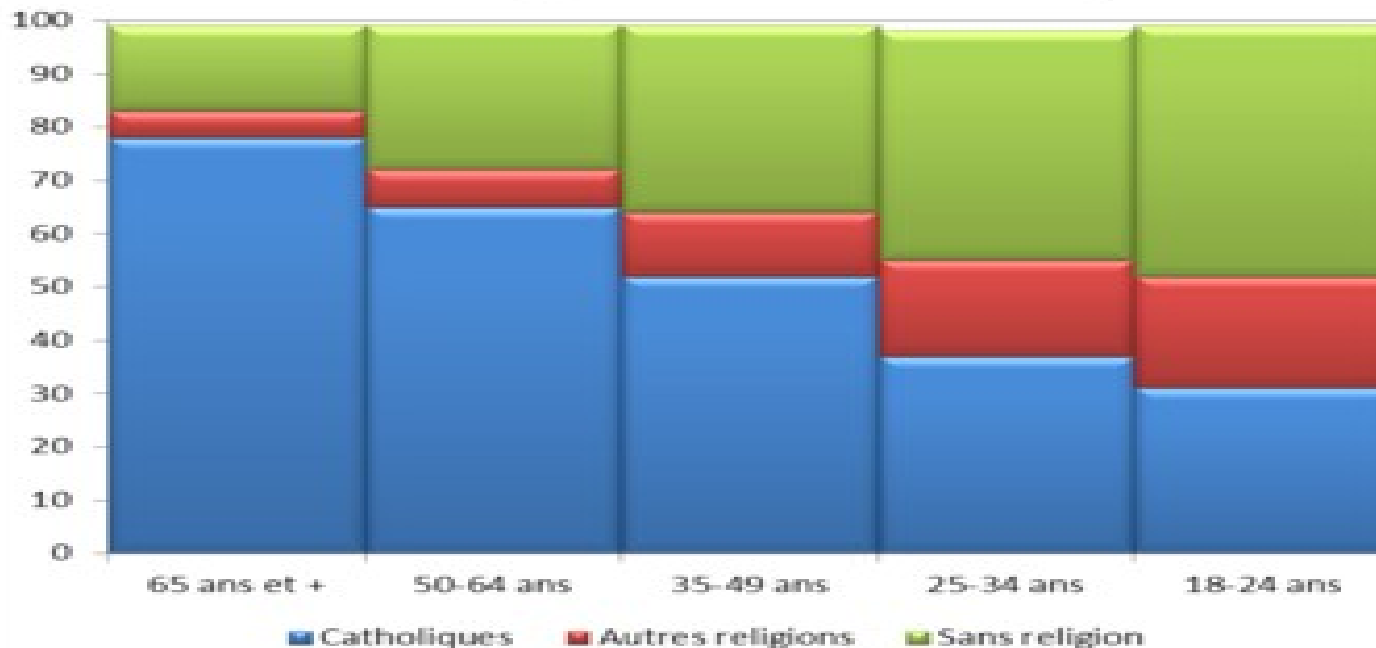
CROYANCES EN FRANCE

En 2012, l'association de sondages WIN/Gallup International, spécialiste de la question, a demandé à plus de 50 000 personnes dans 57 pays si elles se considéraient « religieuses », « non religieuses » ou « athées convaincues ».



CROYANCES EN FRANCE

Religion selon la classe d'âge en France (source : CSA 2013)



CROYANCES EN FRANCE

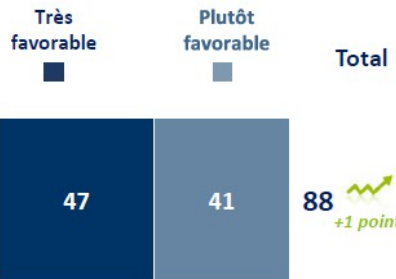
QUESTION : Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé... ?

Base : personnes âgées de 18 ans et plus

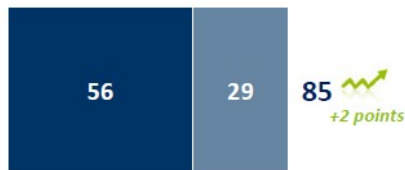
 En hausse depuis mars 2019
 En baisse depuis mars 2019



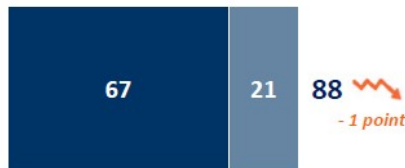
A la loi de 1905 qui garantit le libre exercice des cultes et impose le principe selon lequel l'Etat ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte



A la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics

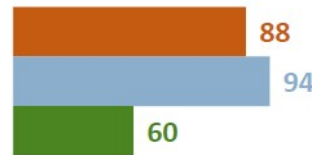
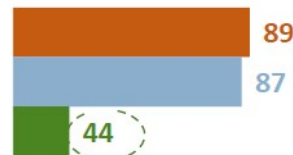


A la loi de 2010 interdisant le port d'un voile intégral (burqa) couvrant le corps et le visage dans la rue et les espaces publics



Réponses des Français en fonction de leur religion

 Sans religion (oct. 2020)  Catholiques (oct. 2020)  Musulmans (août 2020)





4. CONSTRUCTION HISTORIQUE DE LA LAICITE



PASSAGE DE LA MONARCHIE DE DROIT DIVIN A LA REPUBLIQUE

- 498 Le baptême de Clovis
- 1309 Un pape français est installé en Avignon par Philippe le Bel
- 1394 Interdiction de séjour des juifs dans le royaume
- 1438 Charles VII abolit les liens unissant église de France et Saint-Siège
- 1560 La conjuration d'Amboise
- 1561 Le colloque de Poissy
- 1562 Le massacre de Vassy
- 1570 La paix de Saint-Germain
- 1572 La Saint Barthélémy
- 1576 L'abjuration d'Henri de Navarre ; la « Sainte Ligue »
- 1588 La journée des barricades ; l'assassinat d'Henri de Guise
- 1589 L'assassinat d'Henri III
- 1598 Signature de l'Edit de Nantes par Henri IV
- 1685 Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV
- 1787 Edit de tolérance
- 1789 Les biens du clergé sont mis à disposition de la nation

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

LA SEPARATION DES EGLISES EN TROIS TEMPS

1790 1791	Les ordres religieux sont supprimés Proclamation de la liberté de culte.
1792 1795	Séparation de l'église et de l'état civil «Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi. »
1800-1804	Le code civil confirme la priorité du mariage civil
1801	Concordat entre le Saint-Siège et l'Etat
1802	Extension du Concordat au protestantisme
1808	Extension du Concordat au judaïsme
1814-1830	La Restauration rétablit le catholicisme comme religion d'Etat
1833	Loi Guizot
1850	Loi Falloux
1871	Proclamation temporaire de la séparation de l'église et de l'Etat
1880	Expulsion des congrégations religieuses non autorisées par l'Etat
1881	Abolition du caractère religieux des cimetières Loi sur le droit de réunion - Loi sur la presse
1882-1886 1887	Séparation des églises et de l'école - Lois Ferry et Gobelet Les enterrements civils sont de droit - le personnel des hôpitaux est laïcisé Les crucifix disparaissent des tribunaux
1904	Retrait du droit d'enseigner aux congrégations Commission Buisson-Briand

XXème SIECLE

1905 **Loi de séparation des églises et de l'Etat**
1911 **Extension de la loi de 1905 aux territoires d'outre-mer**

1946 et 1958 **Caractère laïque de la République**
Préambule et article 1^{er} de la constitution du 4 octobre 1958

1950 **Signature de la convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales**

Art. 9 : Liberté de pensée, de conscience et de religion : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

XXème SIECLE

1959 Loi Debré

1977 Loi Guermeur

1989 Affaire du foulard à Creil

1990 Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite
ou xénophobe
Article 1 : « Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une
ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite. L'Etat assure le respect de ce principe
dans le cadre des lois en vigueur. »

XXIème SIECLE

- 2003 Formation de la commission Stasi
- 2004 Loi interdisant le port de signes religieux ostentatoires dans les écoles publiques
- 2007 Adoption de la charte de la laïcité dans les services publics
- 2011 Mise en oeuvre de la loi no 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. Elle pose le principe d'une interdiction générale de la dissimulation du visage dans l'espace public, son article 1er énonçant à cet effet que « *nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage* »
- 2012 Circulaire Chatel
- 2016 Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels



5. ELEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE

1789

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »



1905 - LOI DE SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT

Article 1

La République assure la liberté de conscience.

Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.



CODE DE L'EDUCATION

CHARTRE DE LA LAICITE DANS LES SERVICES PUBLICS

LOI n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

REGLES AFFERENTES AU PRINCIPE DE LAICITE DANS CERTAINS SERVICES PUBLICS

LOI DE 2004

LOI DU 26 JUILLET 2019 POUR UNE ECOLE DE LA CONFIANCE

CHARTRE DE LA LAICITE A L'ECOLE Focus sur les articles 10 et 11

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

6. LES ESPACES

Application du principe de **Laïcité** dans trois espaces





7. LES STATUTS

Les usagers

- . Les enfants, les élèves
- . Situation des parents d'élèves.

Les personnels

- . Les fonctionnaires,
- . Les salariés de droit privé,
- . Les intervenants extérieurs,
- . Les accompagnateurs bénévoles.

8. FILTRE DE PENA RUIZ

1. CONTEXTUALISATION

2. LAICITE

Liberté de conscience

Egalité des droits

Principe d'universalité

3. RESTRICTIONS

- * Respect de la liberté d'autrui
- * Respect de l'ordre public
- * Pas de prosélytisme
- * Sécurité des personnels et des usagers
- * Respect santé usagers
- * Respect conditions d'hygiène
- * Atteinte à l'intérêt de l'entreprise
- * Proportionnel au but recherché
- * Nature de la tâche et mission confiée
- * Bon fonctionnement de l'entreprise

Études de cas

Les études de cas

- A partir de faits réels qui se sont produits dans l'académie de Dijon, au cours de ces dernières années
 - 4 groupes
 - Analyser la situation / Identifier ce qui fait consensus et les points de discussion
-

Les études de cas

Situation n °1 :

Pour participer à une sortie avec nuitées, la famille exige qu'un verset du coran soit lu, le soir, par l'enseignant à son fils

Les études de cas

Situation n °2 :

Lors d'une cérémonie, le soir à 18h, visant à mettre en valeur le travail réalisé par la classe, une fillette et sa mère se présentent voilées.

Les études de cas

Situation n °3 :

Un élève échange des vignettes présentant « les compagnons du prophète » avec ses camarades, pendant la récréation.

Les études de cas

Situation n °4 :

Refus d'une élève de CM2 d'écouter une leçon de sciences sur la puberté parce que sa religion le lui interdit.

**Vous pouvez prendre le temps
d'analyser les études de cas, en
équipe, avant de visionner la
suite...**



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

L'analyse des études de cas



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Préconisations



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Ressources

Des ressources

- Le vademecum « La laïcité à l'école » (mis à jour juillet 2021) constitue un référentiel de situations pour les équipes académiques, les écoles et les établissements. Élaboré conjointement par les directions du ministère chargé de l'Éducation nationale, il présente des fiches pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.
- <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>



Des ressources

- Une table ronde autour des questions de laïcité et ses pratiques en milieu scolaire avec les interventions de François Dewailly, directeur de l'école publique Aristide Briand à Sens, de Vincent Bonnaire, directeur Pôle éducation et loisirs – Pep CBFC à Dijon et Fabienne Moysan, professeure agrégée d'histoire et de géographie à Brest. Ces experts apportent leur éclairage et donnent des clés pour accompagner les enseignants dans la transmission des valeurs de la République.
- <https://www.youtube.com/watch?v=U0WwoiA1x04>



Des ressources

- Avec leurs dessins et leurs mots d'enfants, de « Accepter » à « Zèle », en passant par « Solidarité » ou « Garantir », des élèves livrent une vision juste, vibrante, de la République et de ses valeurs.
- <https://www.fayard.fr/documents-temoignages/abecedaire-republicain-9782213721026>

Peggy Kilhoffer
et la classe de CMI-CM2
de l'école Jean-Mermoz

*Abécédaire
républicain*

Avant-propos de
Robert Badinter

fayard

Des ressources

- La préfecture de la Côte-d'Or s'est dotée de l'exposition "le livre géant de la Laïcité", composée de plusieurs kakemonos
- Un livre a été conçu et corrigé par d'éminents spécialistes, enseignants et jeunes afin de le rendre accessible à tous
- [https://www.livregeant-laicite.fr/dossier-de-press e/](https://www.livregeant-laicite.fr/dossier-de-press-e/)



Des ressources

- Expo-quiz « éveiller l'esprit critique, parlons-en ! », pour les élèves de 9 à 12 ans (outil de prévention primaire des radicalisations

le moutard



ÉVEILLER L'ESPRIT CRITIQUE, PARLONS-EN !

Public : 9/12 ans

Thèmes : dangers
d'Internet, discriminations,
estime de soi, influences
négatives, laïcité, préjugés,
pression du groupe, rumeur,
sexisme, violences, vivre
ensemble...

Des actions

- Les Journées de la Citoyenneté et des Valeurs de la République Dijon
- Vendredi 1er octobre 2021 : Parc de la Colombière à Dijon Journée réservée aux élèves des écoles, aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants
- Un public d'environ 1500 élèves est prévu (1er et 2ème degré)

INSCRIPTIONS CLOSES

- Association de cohésion nationale et citoyenneté de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, Karim KHATRI Délégué national

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

LES **JOURNÉES**
DE LA **CITOYENNETÉ**
ET DES **VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

DIJON
30 Septembre
Canopé
Campus universitaire de Dijon
(sur invitation) **2021**
1^{er} Octobre
Accueil du public scolaire
Parc de la Colombière
2 Octobre
Accueil du grand public
Parc de la Colombière





Avec la participation
de la Garde Républicaine
le 1^{er} octobre



Des ressources



- Clip vidéo qui illustre la devise républicaine Liberté-Égalité-Fraternité
- <https://drive.google.com/file/d/1iAYHP9g0MywFPZPqTKX75WDT7OHNGs8f/view>





ACADÉMIE

Direction des services départementaux

[
/ /
/ /
/ /



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Merci pour votre attention...

Bonne préparation de la journée du 9
décembre, en équipe.

Merci pour leur contribution à :

BONNAIRE Vincent : PEP Formateur Laïcité

PASCUAL Catherine : IEN écoles d'application

MORLET Armelle : DEA

RENAUD Michel : PEMF

GOLAY Agnès : CPD Chargée de mission sciences

SCHMIT Céline : Pôle pédagogique DSDEN 21

MEBTOUCHE Marc : Montage des films (rectorat Dijon)

et à nos partenaires...
